

[photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb022_f0354

SourceBoite_022-10-chem | Examen chrétien

LangueFrançais

TypePhotocopie

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 23/04/2021

« Apprenant que tous tes cuisiniers ont renoncé à te faire la cuisine, jugeant, à ce que je crois, indigne d'eux de prêter leurs offices pour de vils ragoûts, nous t'envoyons, de notre domesticité, un jeune esclave qui en sait assez pour cuire la fève pâle et accommoder les bettes vulgaires au vinaigre et à la sauce, pour déverser, dans le gosier de moines affamés, une bouillie à bon marché. Il ne connaît pas le poivre, il ignore le laser, il est familier du cumin et supérieurement doué pour piler au mortier bruyant des herbes aromatiques. Il n'a qu'un seul vice : il n'est pas l'ennemi intime de tous les jardins ; si on le laisse faire, il fauche du glaive tout ce qui se présente et ne se lasse pas de tailler les mauves en pièces. Il ne te volera pas en se fournissant de bois pour soi-même : il brûle tout ce qui est à la portée, taille, n'hésite pas à porter la main sur la toiture et à arracher aux Lares les poutres anciennes.

Nous désirons te le donner, avec ses habitudes et ses vertus, non pour esclave, mais au lieu d'esclave comme fils, car tu ne rougis pas d'être le père des plus petits. Je désirerais te servir en cela, mais si tu crois cela équivalent à mon désir de bien faire, souviens toi de moi au milieu des déjeuners et dîners heureux, car il vaut mieux être votre esclave que le maître de certains autres. Prie pour moi. »

Sulpice Sévère recevait donc, à *Primuliacum*, des conseils de régime de son ami Paulin, installé en Italie, mais c'est de Narbonnaise qu'était parti Victor, le cuisinier spirituel, porteur des lettres entre les deux amis.

Sulpice, qui nous a fait connaître saint Martin, nous donne quelques précisions sur le régime alimentaire de la communauté de Marmoutiers : jeûne jusqu'au coucher du soleil et privation totale de vin (16). Martin servait de modèle à ses disciples, avec modération mais fermeté : abstinence et jeûne, veilles, prière, nudité (17). Pour Sulpice Sévère, saint Martin dépassait, en vertus, les moines d'Orient dont les prouesses ascétiques comptaient peu en regard des œuvres du saint occidental. L'un des moines orientaux, visités par Postumianus, le conteur des *Dialogues*, s'abstenait entièrement de toute boisson et ne se nourrissait que de six figues par jour : il propose ceci à l'admiration, non à l'imitation.

Les modèles orientaux, adaptés par Jean Cassien, pour les moines de Gaule méridionale.

A la demande des moines de Gaule méridionale, Jean Cassien décrit, dans les *Institutions cénobitiques* et dans les *Conférences*, le mode de vie des moines du désert égyptien, tout en prenant quelques exemples dans les couvents de Palestine (18). Il retenait seulement ce qui lui semblait applicable en Occident, où le climat et les mœurs imposaient de tempérer les coutumes égyptiennes (19) : ainsi, les moines de Narbonnaise

(16) Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin*, 10, 2, 7, loc. cit., t. I, p. 275.

(17) Sulpice Sévère, *ep.* 2, 12, *ibid.*, p. 331.

(18) Jean Cassien, *Institutions*, ed. et trad. J.-Cl. GUY, *Sources Chrétiennes*, 109, Paris, 1965 ; *Conférences*, ed. et trad. E. PICHÉRY, *Sources Chrétiennes*, 42, 1955 ; 54, 1958 ; 64, 1959.

(19) *Inst.*, *praef.*, 9, p. 33.

devaient-ils se chauffer et se vêtir plus chaudement que les Pères du désert (20). Il recommandait aussi de suivre les conseils de modération, donnés par les moines d'Orient : garder la mesure dans les jeûnes et les veilles, puisqu'aussi bien « la chair réclame tout si on ne lui donne pas son dû (21) ». C'est donc bien un modèle offert aux moines gaulois et adapté à leurs conditions d'existence qui est présenté dans les *Institutions* (22), et qu'on peut mieux comprendre, grâce aux *Conférences*. L'ascétisme : continence, veilles, jeûnes, est conçu comme le moyen de parvenir à la vie théorique, c'est-à-dire contemplative. Nous ne nous attacherons pas à montrer ce lien mais uniquement à étudier le régime alimentaire proposé par Jean Cassien.

— *Les heures des repas.*

L'idéal est de ne faire qu'un seul repas par jour et de rompre le jeûne le soir au coucher du soleil, sauf pendant la Cinquantaine, entre Pâques et la Pentecôte (23), et sauf les samedis, dimanches et jours fériés (24). Mais beaucoup ne peuvent tenir le jeûne jusqu'au coucher du soleil, aussi leur permet-on de diviser leur ration quotidienne en deux repas : un premier repas à none (14-15 heures), et un second repas au coucher du soleil (25), ceci afin de ne pas dépasser la quantité souhaitable en prenant une collation supplémentaire avec des visiteurs éventuels le soir, après avoir absorbé à none les deux pains prévus pour la journée. Ces deux repas, *prandium* et *cena*, sont légers, comme nous le verrons, et certains trouvent difficile de tenir au-delà de la sixième heure (11-12 heures), et de déjeûner à none. Pendant la Cinquantaine avant Pentecôte, c'est à la sixième heure que se prend le premier repas de la journée, sans toutefois rien changer à la mesure ni à la qualité de la nourriture (26).

Ainsi, cinq jours par semaine sauf pendant les cinquante jours qui séparent la fête de Pâques de la Pentecôte, les moines attendent le coucher du soleil pour leur réfection quotidienne, sauf s'il leur est permis de prendre deux repas : l'un à none, l'autre le soir, et sans jamais rien prendre entre deux repas (27).

— *Le régime.*

Les Pères, selon Jean Cassien, ont hésité entre deux régimes, le premier à base de céréales et le second à base de légumes. Le régime des céréales a la préférence des Pères et celle de Cassien : « aucun de ceux qui

(20) *Inst.*, I, 9 et 10, p. 49 et 51.

(21) *Inst.*, III, 8, 3, p. 212-213.

(22) *Inst.*, IV, 11, p. 135. De manière générale, sur la relation chair-esprit chez Cassien, voir O. CHADWICK, *John Cassian, a Study in Primitive Monasticism*, Cambridge, 1950, ch. III.

(23) *Inst.*, II, 18, p. 89.

(24) *Inst.*, III, 12, p. 117. Rappelons que le repas principal dans l'Antiquité était le repas du soir, même si l'on prenait un petit déjeuner et une collation au milieu du jour.

(25) *Inst.*, V, 5, 2, p. 199 ; *Coll.*, I, 25-26, t. I, p. 135-136.

(26) *Coll.*, XXI, 23, t. III, p. 98.

(27) *Inst.*, IV, 16, 3, p. 143 ; V, 20, p. 225.

